

# CÉRÉMONIE DES VŒUX

*Mercredi 17 janvier 2018*

Bonsoir à toutes et à tous,  
Madame la Vice-Présidente du conseil régional, Barbara Noury,  
Madame la Conseillère départementale, Elisa Drion  
Messieurs les Conseillers départementaux, Erwan Bouvais et Jean-Luc Besnier,  
Monsieur le Président d'Erdre et Gesvres, Yvon Lerat,  
Madame et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Messieurs les Maires honoraires,  
Les élus du Conseil Municipal des Enfants,  
Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués,  
Monsieur le Président du conseil de développement, François-Xavier Lamotte,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissements scolaires,  
Monsieur le Curé,  
Mesdames et Messieurs les responsables et bénévoles des associations,  
Mesdames et Messieurs les membres des divers comités, et membres du CCAS,  
Mesdames et Messieurs les personnels de la collectivité,  
Mesdames et Messieurs les partenaires publics et privés de la commune,  
Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Je vous remercie de votre présence en nombre ce soir, à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Pour débiter cette cérémonie, je tiens à vous présenter, en mon nom et au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, des vœux de bonne année 2018. Que cette nouvelle année vous apporte à toutes et à tous, joie, santé et bonheur mais nous tenons aussi à vous adresser des vœux de liberté, d'égalité et de fraternité au sein de notre commune et de notre communauté de communes Erdre et Gesvres.

Avant de vous présenter la rétrospective de l'année écoulée, à nouveau très riche, et les grands enjeux de l'année 2018 pour notre commune, je souhaite aujourd'hui remercier publiquement les élus qui m'accompagnent quotidiennement et le personnel municipal pour le travail accompli durant ces 3 premières années de mandat dont l'investissement a déjà permis la réalisation de 70% de nos actions inscrites au projet de mandat 2014-2020.

Cette cérémonie va donc se dérouler en 3 temps :

- Tout d'abord, la rétrospective en images et en musique des réalisations 2017 de la commune,
- Je passerai ensuite la parole à Yvon Lerat, président de la communauté de communes Erdre et Gesvres et conseiller municipal de Treillières, qui, à son tour, présentera le territoire d'Erdre et Gesvres.

- Puis, je vous présenterai avec Catherine Cadou, ma première adjointe, les actions programmées en 2018 dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de notre projet de mandat.

Cette introduction faite, place maintenant à la rétrospective 2017.

### ***Film – réalisations 2017 –***

Ce film qui vient de vous être présenté n'est pas exhaustif mais reflète bien le dynamisme de la commune et la participation active de toutes et tous à la vie communale.

Avant de passer la parole au président de la communauté de communes Erdre et Gesvres, Monsieur Yvon Lerat, je vous propose une brève rétrospective de l'action communautaire.

### ***Intervention de Monsieur Yvon Lerat***

Je passe maintenant la parole à ma première adjointe, Catherine Cadou, pour vous dévoiler la thématique phare de l'année 2018, à savoir « l'inscription de la commune dans l'ère du numérique ».

### ***Madame Catherine Cadou***

Bonsoir à toutes et tous,

Notre commune compte de plus en plus d'habitants, comme le montre le diagramme projeté. Depuis les années 2000, la population de Treillières a progressé de plus de 3 000 habitants. Selon notre prospective, la population treilliéraine avoisine aujourd'hui les 9500 habitants. L'opération de recensement qui débute demain et se déroulera jusqu'au 17 février devrait le confirmer.

Cette évolution du nombre d'habitants, associée à une modification des modes de vie, des besoins, des attentes, des pratiques de chacun, nous conduit cette année à donner un coup d'accélérateur au développement durable du numérique sur notre commune.

Le recensement 2018 va être un véritable test grandeur nature, pour évaluer la pratique numérique des treilliéraines et treilliérains et ainsi adapter nos moyens de communication et d'information pour plus de SIMPLICITÉ, RAPIDITÉ, SÉCURITÉ, TRANSPARENCE et ECO-PERFORMANCE.

Nous vous invitons donc à répondre directement au questionnaire du recensement sur le site de l'INSEE qui est mis à votre disposition. Vous participerez ainsi à ce test grandeur nature indispensable à la commune pour développer la e-administration qui n'a qu'un seul objectif : améliorer les services rendus aux usagers.

Au-delà des modalités de participation, le recensement est très important pour la commune. Les chiffres de la population déterminent le montant de la dotation globale de fonctionnement. Ils participent aussi à la définition des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'habitat, de commerces, de transports et d'équipements publics pour toujours mieux répondre à vos besoins. Ce recensement permet en outre de

déterminer le nombre d'élus au conseil municipal pour les prochaines échéances électorales de 2020.

Chacun de nous, chacun de vous, est donc concerné. Nous vous proposons un challenge - dépassons les statistiques régionales de 2017 quand 58,8 % des ménages recensés avaient répondu par internet.

Relevons ensemble le défi du numérique ! Vous permettrez ainsi à la collectivité de mieux connaître votre relation à l'informatique pour que Treillières s'inscrive durablement dans l'ère du numérique...

Bien entendu, la participation au recensement par papier est possible si vous ne disposez pas ou ne maîtrisez pas l'outil informatique.

Sachez que les 14 agents recenseurs que vous découvrez à l'écran seront là pour vous aider quel que soit le support de réponses que vous aurez choisi.

Même si la communication locale est toujours dominée par le magazine papier que vous recevez tous les trois mois, la commune veut s'inscrire durablement dans l'ère du numérique. Elle en est certes à ses débuts mais elle est d'ores et déjà présente sur les réseaux sociaux. Elle alimente un compte Facebook mais aussi, pour séduire les nouvelles générations de geeks un compte Instagram et même un compte YouTube pour diffuser quelques vidéos.

Après la mise en place des QR codes dans le guide des associations 2017 qui vous permettent d'accéder directement au site des associations locales, le nouveau site de la commune, [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr), a été mis en ligne le 18 décembre dernier. Sa refonte, sur la base du modèle d'Erdre et Gesvres, donne une plus grande place à l'image, et les nouvelles organisations et fonctionnalités répondent davantage à ce que vous attendez en matière d'informations.

Ce nouveau site a vocation à favoriser les échanges avec vous, notamment par la mise en ligne de différents questionnaires participatifs pour nous aider à définir et/ou ajuster, ensemble, nos politiques publiques, telles que celle de la jeunesse en 2018.

En ce début d'année, en matière de dématérialisation, vos élus vous montrent la voie. Ils seront dotés au conseil municipal du 29 janvier prochain d'une tablette numérique ou d'un ordinateur portable. Terminé, ou du moins largement diminuée, l'utilisation du papier pour les instances municipales : conseils, commissions, groupes de travail...

Depuis 2014, la commune a déployé le portail famille : 820 familles l'utilisent pour suivre l'actualité enfance - jeunesse, pour prendre connaissance des menus journaliers de leurs bambins, partager des informations personnalisées, recevoir et payer leurs factures en ligne (723 factures dématérialisées par mois en 2017 – 220 paiements en ligne en 2017).

Aujourd'hui, la commune souhaite aller plus loin pour faciliter la vie de chaque administré. En déployant en 2018, un espace e-citoyens, la collectivité souhaite un accès de tous aux services et prestations proposées par la commune.

Avec un point d'entrée unique pour l'ensemble de vos démarches, la commune veut améliorer le contact avec vous, en vous offrant la possibilité de faire part de toutes vos demandes via cet espace : une carte d'identité, un passeport, un projet de mariage ou de

pacs, une inscription de votre enfant aux activités municipales, un défaut d'éclairage dans votre quartier, un nid de poule sur votre trajet, une rencontre avec un élu... autant de possibilités pour simplifier vos démarches et suivre en temps réel l'état d'avancement de vos demandes et la suite qui leur sera réservée.

Le e-citoyen sera déployé au quatrième trimestre de l'année 2018 et constituera un véritable espace d'échanges avec votre collectivité, ses services et ses élus.

Le développement du numérique sur la commune ne signifie pas que la relation directe à l'utilisateur ne sera plus possible. Bien au contraire.

Depuis 2014, les élus souhaitent faire évoluer l'accueil de la mairie de Treillières, tant en termes d'horaires d'ouverture, de signalétique au sein des locaux dédiés que de décentralisation de l'information.

C'est aujourd'hui chose faite grâce à l'investissement des professionnels, qui ont souhaité, avec l'appui du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, s'inscrire dans une démarche novatrice de co-construction associant services municipaux et habitants.

La démarche a abouti en fin d'année 2017 et l'expérimentation de nouveaux horaires d'ouverture aux usagers sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

- ✓ Ouverture à 8h30 tous les matins au lieu de 9h de tous les services de la mairie.
- ✓ Elargissement des jours d'ouverture du service urbanisme auxquels est ajoutée une ouverture le 1<sup>er</sup> samedi matin du mois.
- ✓ Permanences du guichet unique les samedis matin : 3 février – 3 mars – 2 juin pour faciliter l'inscription de vos enfants aux activités municipales.

Vous l'avez constaté, au travers des interventions d'Yvon Lerat et de Catherine Cadou, les défis économiques et numériques sont nombreux en 2018. Ils ne seront pas les seuls puisqu'il convient de poursuivre la construction de Treillières pour demain, conformément à nos engagements de mandat.

En introduction de cette cérémonie, de même que dans le dernier magazine de la commune, je vous informais que nous avons réalisé 70% de notre programme 2014-2020. Pas besoin de calculatrice, il reste donc 30% des actions à programmer sur les deux prochaines années.

### **Un programme 2018... plus que nécessaire face à la croissance de la population**

- Avec la nécessité de mener à bien la rénovation-construction de nos trois écoles publiques pour faire face à l'évolution des effectifs scolaires. Juste un petit exemple, facile à comprendre : en 2017, 138 petits Treilliérains ont vu le jour, un pic de natalité jamais connu auparavant à Treillières (le maximum constaté était de 118 naissances en 2014).
- En septembre 2020, plus de quatre classes de maternelles seront nécessaires pour accueillir ces 138 chérubins... Avec cette annonce, je suis certain que vous comprenez mieux la nécessité d'investir pour l'éducation et l'avenir de nos enfants.
- Tout cela, dans un environnement administratif, juridique et financier incertain.

- En effet, nous nous devons d'agir dans un contexte de raréfaction de l'argent public. Même si, en 2018, la dotation globale de fonctionnement devrait rester au niveau de 2017, il ne faut pas oublier que la commune de Treillières a participé depuis 2014, à la réduction des déficits publics à hauteur de 500 000 euros. Malgré cela, on nous demande, comme aux autres collectivités, de continuer à faire le nécessaire pour accueillir les nouvelles populations. Qui construit les écoles ? Qui ouvre des lieux culturels ? Qui doit se préoccuper de la jeunesse, du bien-être des habitants, des routes, de la sécurité ?... Ce sont bien les communes au final !
- Difficile donc de se projeter en ce début d'année ! Ce, d'autant plus que la disparition à terme de la taxe d'habitation a été actée par la loi de finances de 2018. Le président de la République s'est engagé à compenser à l'euro près la perte de la première ressource communale, soit 2,4 M€ en 2017 pour Treillières, et ce, dans l'attente d'une réforme fiscale d'envergure dont les contours ne sont pas connus à ce jour.
- La suppression pour 77 % des ménages treilliérains du premier tiers de la taxe d'habitation dès 2018, devrait permettre de limiter les incidences sur le pouvoir d'achat des différentes augmentations annoncées qui ont pour certaines, un effet immédiat, comme l'augmentation de la CSG de + 1,7 %.

C'est dans ce contexte que la commune présentera prochainement, son budget 2018. Nous poursuivrons notre gestion rigoureuse qui a encore été récompensée, en 2017, par un excédent de fonctionnement d'1,7 M€. Cet excédent participera bien entendu à la réalisation de nos investissements 2018 et notamment au financement d'une partie des travaux de nos écoles publiques.

**Un programme 2018... pragmatique**, pour répondre aux besoins essentiels des habitants et satisfaire les différentes politiques publiques qui s'imposent à nous.

Le diaporama qui va être projeté vise à vous faire partager les programmations 2018, par politique publique inscrite à notre projet de mandat 2014-2020, rendue nécessaire par l'accroissement de la population.

#### ✓ **Petite Enfance, Enfance, Education**

Les parents des enfants, dont je vous parlais tout à l'heure, ont plusieurs choix de garde sur la commune : multi-accueil, passerelle, crèche, MAM et bien entendu les 285 places offertes par nos 83 assistantes maternelles en activité. Pour les accueillir, nous avons décidé de construire, en proximité immédiate du multi-accueil Bulle de rêve, un pôle enfance.

Ce sera chose faite au printemps 2018. 432 m<sup>2</sup> seront livrés pour accueillir la passerelle, le relais assistantes maternelles, le nouveau lieu d'accueil parents-enfants, le guichet famille et le pôle social (CCAS).

Nous y consacrerons un budget total (travaux + mobilier) de 980 000€ pour regrouper l'ensemble des services à la petite enfance sur un même site.

Depuis 2014, nous repensons les capacités de nos équipements scolaires pour accueillir tous les petits nouveaux arrivants.

A la rentrée 2017, 1168 enfants étaient scolarisés sur notre commune. En 2018, il convient donc de poursuivre extensions et constructions de nos écoles publiques.

Après l'agrandissement de l'école primaire Joseph Fraud, en septembre dernier, ce sera au tour de l'école élémentaire Alexandre Vincent de faire peau neuve en 2018, avec la création de trois classes supplémentaires, un espace restauration étendu et des accueils périscolaires et de loisirs attenants.

Enfin, la nouvelle école maternelle en cours de construction depuis juin 2017 comptera huit nouvelles classes, avec une possibilité d'extension à dix, associées également à des locaux pour l'accueil périscolaire et de loisirs.

Le budget total consacré au cours du mandat au renouvellement des équipements scolaires s'élève à 7 M € dont 5.5M € seront mobilisés en 2018.

A ce titre, je souhaite remercier nos partenaires qui participent au financement : l'état via la dotation de solidarité rurale pour 220 000 € et via le FSIL (Fonds de soutien à l'investissement local) pour 86 000 €, le Département pour 500 000 €, la communauté de communes Erdre et Gesvres via le fonds de concours instauré dans le cadre du pacte fiscal et financier pour un montant de 250 000 €.

Mes remerciements vont aussi aux personnels des écoles et des accueils périscolaires et de loisirs qui, pendant cette période transitoire de travaux, ont dû s'adapter à exercer leurs missions dans des conditions matérielles pas toujours aisées.

Je profite de ce moment pour vous informer que la commune de Treillières, après concertation avec les conseils d'école, restera sur une organisation scolaire à 4,5 jours par semaine pour la rentrée 2018.

### ✓ **Culture et patrimoine**

La culture est un levier de dynamisme et d'attractivité pour un territoire. La bibliothèque actuelle mutera sur un espace de 820 m<sup>2</sup> en plein cœur du nouveau quartier à vocation intergénérationnelle.

La médiathèque sera une véritable maison de service public culturel, accessible à tous. En attendant l'ouverture de ce nouvel équipement à la fin de l'année 2018, les préparatifs vont bon train :

- Un local entièrement dédié au traitement des nouvelles collections (4000 livres, 1500 DVD, près de 200 jeux...) est d'ores et déjà ouvert rue de la mairie. Vous pourrez y suivre toute l'année le travail qui sera effectué par le personnel et les 35 bénévoles que compte la bibliothèque : réception des livraisons, catalogage et couverture des livres...
- Je vous invite à pousser la porte, les encourager et pourquoi pas à les rejoindre en qualité de nouveau bénévole.

- Pendant ce temps, la bibliothèque continuera à vous ouvrir ses portes. Sont d'ores et déjà programmés, les mercredis de l'histoire et les apéros lecture, auxquels vous avez l'habitude de participer.

Le montant global de l'équipement s'élèvera à 2,3 M€ dont 124 000 € pour les seules acquisitions des nouvelles collections.

Remerciements à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour sa participation au projet à hauteur de 500 000 € pour le seul bâtiment.

Remerciements à la Communauté de Communes Erdre et Gesvres pour son concours à hauteur de 250 000 €.

La politique culturelle se décline aussi, par l'entretien et la valorisation du patrimoine historique.

C'est ainsi qu'en 2018, l'église poursuivra son embellissement par la réalisation de la troisième tranche de travaux.

De même, le château revêtira à nouveau à partir du 5 février prochain, son bel habit inauguré en septembre dernier et quelque peu malmené par les intempéries.

A l'intérieur, les bénévoles et les entreprises s'activeront avec la réalisation des travaux financés pour partie par des fonds européens, qui ont été obtenus le 14 décembre dernier sur présentation d'un dossier Leader.

Les travaux 2018 consisteront en la réhabilitation de sept encadrements de fenêtre et à la reprise de structures pour reconditionner le rez-de-chaussée en une grande salle de réception.

Pour poursuivre la réhabilitation du château et récolter des fonds, nous organiserons en 2018, avec la Fondation du Patrimoine, une souscription publique, à destination des particuliers et des entreprises. Par avance, merci aux généreux donateurs pour leur soutien à ce beau projet, vecteur de développement individuel et collectif.

Il nous suffit de regarder ensemble l'engouement pour ce projet de nos jeunes élus au conseil municipal des enfants qui sont présents ce soir et que je salue à nouveau. Ils ont fait du château la pierre angulaire de leur mandat.

## ✓ Aménagement et cadre de vie

En ce moment, nous entendons souvent dire : Treillières, la commune aux 9 grues. C'est vrai, vous en avez à tous les coins de la commune : au sud pour la construction du Décathlon, pour la maison funéraire à côté du cimetière, pour la nouvelle école, pour la tranche 2 de la ZAC de Vireloup. Quatre d'entre elles concernent en outre le nouveau quartier face à la mairie, et participent activement à la métamorphose de notre centre-bourg et à l'aménagement de notre territoire en termes d'habitat.

Les 257 logements programmés, dont 115 pour la résidence service-séniors, la médiathèque dont je vous parlais tout à l'heure, les cellules commerciales... sortent petit à petit de terre. Quel changement depuis le premier coup de pelle début septembre !

Toutes ces opérations ont fait l'objet de permis d'aménager en 2017, et je vous l'assure, elles ne sont pas les seules.

Il suffit de prendre connaissance du nombre d'autorisations d'urbanisme déposées en 2017 auprès de la commune et du service instructeur de la communauté de communes - 185 permis de construire et 19 permis d'aménager, pour se rendre compte de l'attractivité de Treillières et comprendre l'augmentation de sa population et de ses besoins.

C'est d'ailleurs pour anticiper l'avenir que la commune s'est lancée en 2017, avec l'appui d'Erdre et Gesvres, dans la réalisation d'une étude urbaine et d'une étude commerciale pour imaginer ce que pourrait être notre collectivité à l'horizon 2030. Les conclusions sont attendues au printemps 2018. Nous les partagerons avec vous.

Avant cela, l'année 2018 sera l'année de finalisation du plan local d'urbanisme intercommunal, travaillé par les 12 communes. Ce document sera soumis à enquête publique, à l'automne 2018. Je vous invite fortement à en prendre connaissance et à faire part de vos remarques sur le registre qui sera ouvert en mairie. Bien entendu, en temps voulu, je vous en rappellerai les échéances et les modalités de participation.

## ✓ Accessibilité et déplacements

L'année 2018 sera marquée par l'aménagement en plein cœur du nouveau quartier, de l'avenue du Général de Gaulle et de la place de la république.

La diapositive projetée parle d'elle-même : une avenue de 18 mètres de large, arborée, avec voie piétonne et cyclable juxtaposée, entrecoupée par une place de 1200 m<sup>2</sup>.

Le budget communal 2018 y consacrera 1M € pour rendre le quartier accessible à tous et assurer la continuité des chemins doux réalisés par les opérateurs.

Outre cette nouvelle voirie, un autre chantier d'envergure sera lancé en 2018 : la création d'un rond-point à la Ménardais entre les deux routes départementales et l'aménagement de voies piétonnes sécurisées. Le chantier de ce village, passé au statut d'agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier, devrait durer jusqu'en 2019.

En très mauvais état depuis les travaux d'assainissement sur 1,2 km, la rue de Garambeau sera remise à neuf au printemps, pour un montant de 330 000 euros.

De même, la structure de la rue Etienne Sébert sera renforcée pour permettre aux cars scolaires de stationner devant la nouvelle école maternelle, pour un montant de 240 000 euros.

Un budget très important d'1 100 000 €, consacré en 2018 à la mise à niveau de nos voiries, mais des travaux indispensables pour assurer la sécurité de nos déplacements.

Pour travailler sur leur fluidité et leur diversité, le plan communal de déplacements sera finalisé en 2018. Il s'intègre dans le plan global des déplacements arrêté au niveau intercommunal.

Pour terminer, je vous informe qu'à la fermeture de l'école de la Chesnaie, une nouvelle offre de stationnements vous sera proposée sur les anciennes cours de l'établissement scolaire.

Lorsque l'on parle accessibilité, on pense évidemment à plan d'accessibilité des voiries et des espaces publics pour les personnes en situation de handicap (le PAVE) mais les bâtiments communaux doivent aussi être accessibles à tous. C'est pour cela que la commune s'était engagée, il y a deux ans, sur un agenda d'accessibilité programmé. Après y avoir consacré 130 000 € en 2017, elle poursuivra en 2018 les travaux de mise aux normes pour un montant de 70 000 €.

Je profite de ce moment pour vous rappeler que la semaine de l'accessibilité, organisée par la communauté de communes et déployée sur les douze communes, se déroulera du 22 au 27 avril prochain. Trois classes treilliéraines de CM seront sensibilisées au handicap et à l'accessibilité.

## ✓ Environnement

La préservation de l'environnement est l'affaire de tous.

Les eaux, qu'elles soient pluviales ou usées, doivent satisfaire à des normes de qualité avant de retourner dans le milieu naturel.

C'est ainsi que la collectivité procèdera cette année à une rénovation de la station d'assainissement collectif, avec notamment le changement des membranes. Le programme 2018-2020 de réhabilitation des réseaux d'assainissement sera aussi engagé.

A la fin de l'année 2018, ce sera donc près de 600 habitations qui auront été raccordées depuis 2014.

Le budget assainissement 2018 affichera ainsi un montant de dépenses de 610 000€ HT.

Pour préserver les continuités écologiques, dans le cadre du projet eau et paysage, des travaux hydrauliques au Parc du Haut Gesvres sont programmés en 2018 : le curage de l'étang et la restauration de ses berges, la mise en valeur et l'aménagement de la digue, la réhabilitation de l'affluent et la rénovation de la passe à poissons. Je vous rappelle que la commune consacre au parc un budget annuel de 50 000 €.

Nous poursuivrons aussi nos actions en faveur des économies d'énergie pour participer, à notre niveau, à la lutte contre les changements climatiques, sous l'impulsion du Plan Climat Air Energie Territorial de la communauté de communes Erdre et Gesvres.

Ainsi, le développement de l'éclairage public LED sera poursuivi. Le dispositif d'accès par badge aux salles de sport sera généralisé en mars 2018. Un audit énergétique des salles de sport sera réalisé et des premiers travaux pourront être engagés. Deux bornes de recharge pour véhicules électriques seront par ailleurs installées.

Des études d'opportunités pour la création d'un réseau de chaleur et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux seront également menées.

Tout cela dans un seul objectif : conserver un même niveau de consommation et de dépenses énergétiques dans un contexte d'ouverture de nouveaux équipements publics.

Je profite de ce moment pour remercier les Treilliéraines et Treilliérains à l'origine d'actions collectives de rationalisation de leurs consommations énergétiques, qu'ils ont su partager au cours des récents ateliers de développement durable organisés par Erdre et Gesvres.

Pour finir sur le thème de l'environnement, je vous rappelle les modalités de la nouvelle collecte des déchets sur notre commune. Depuis vendredi dernier : un passage tous les 15 jours, les semaines paires ou impaires selon la localisation de votre habitation, comme le montre la carte projetée.

### ✓ Vie associative et engagement citoyen

Le dynamisme de notre commune, nous le devons à nos nombreuses associations (71 associations – 5300 adhérents en 2017) qui proposent toujours plus d'activités.

Vous le savez déjà, mais je vous le redis, Mesdames, Messieurs les bénévoles, nous avons besoin de vous pour animer notre commune.

Vous avez été, comme à votre habitude, très présents au cours des manifestations communales et notamment autour de la patinoire en cette fin d'année 2017, qui a été plébiscitée par plus de 3700 patineurs expérimentés ou en herbe.

Merci encore pour votre engagement qui a été largement récompensé cette année : le label « ville sportive des Pays de la Loire » – trois flammes pour la commune, des récompenses nationales, régionales et départementales pour nos sportifs, le prix du gallo pour Treillières au Fil du Temps, une reconnaissance pour le travail de Renaissance du Haut Gesvres...

En 2017, comme nous avons pu le voir sur la rétrospective en images, les associations sportives ont bénéficié du renouvellement de six équipements.

En 2018, place aux autres associations et à la jeunesse. Une réactualisation des besoins en locaux sera menée pour pouvoir envisager dès 2019 la réaffectation de l'école de la Chesnaie en salles associatives et espace jeunes attendant.

Je ne serais pas complet si je ne remerciais pas les entreprises qui ont participé à l'appel à mécénat festivité et sportivité que la commune a lancé en 2017 et qui a permis cette année la réussite de la fête du sport et l'implantation d'une patinoire à Noël.

Je souhaite aussi remercier les entreprises de la commune qui ont souscrit à l'affichage publicitaire du nouveau minibus municipal à destination de nos associations.

### ✓ Les offres de loisirs et de bien-être

L'offre de bien-être, vous l'avez à toute proximité depuis octobre 2017 avec l'espace aquatique Alphéa. Plus que du bien-être, c'est aussi la possibilité offerte à nos 2 000 scolaires de pratiquer la natation.

En 2018, les élèves des classes de CP, CE1 et CE2, soit 409 enfants, bénéficieront de 158 plages d'apprentissage de natation sur les bassins d'Alphéa.

L'offre de loisirs à l'espace du Champ-Morin est renforcée en 2018. Vous pouvez désormais vous adonner aux plaisirs de la pêche. La carte communale est délivrée par le service de la police municipale.

La création de la passerelle pour faire le tour de l'étang sera reportée en 2019, compte-tenu du haut niveau des dépenses d'investissements en 2018.

Par contre, dans le cadre de l'opération eau et paysage, après la réinstallation de l'œuvre artistique, une structure de jeux au parc du Haut-Gesvres sera installée par la communauté de communes Erdre-et-Gesvres, pour le bonheur des petits et grands.

Enfin, de nouveaux événements verront le jour en 2018 :

Le festival Fest'in Gesvres se déroulera les 19 et 20 mai 2018 au Champ-Morin.

Merci à Monsieur Philippe Dumoulin de m'avoir autorisé à vous dévoiler ce soir plusieurs têtes d'affiche : GiedRé, Ko Ko Mo, Cachemire et Debout sur le Zinc seront parmi les invités qui vous feront danser et chanter.

Cette année, nous organiserons la Fête de la musique, le 21 juin 2018, place de la Liberté et du Champ-de-Foire. Nous comptons sur les associations et les commerces pour offrir aux nombreux participants, j'en suis certain, collations dînatoires et rafraîchissements.

En 2018, Treill'Air de fête fait une pause pour mieux préparer son dixième anniversaire que l'on fêtera ensemble en juin 2019.

Quant au traditionnel marché de Noël et son feu d'artifices, je vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous le 15 décembre 2018.

Comme vous avez pu le constater, l'année 2018 sera riche en nouveaux événements et nouveaux équipements.

Plus que jamais, le budget de la commune sera conséquent pour mener à bien tous les projets que je vous ai présentés : un budget d'investissement de 11M € représentant 60% du budget global. Un budget indispensable pour répondre aux enjeux de notre commune en plein essor et, conformément à notre engagement de mandat, sans augmentation des taux d'imposition.

Vous pouvez compter sur la vigilance de ma première adjointe aux finances – Catherine Cadou – pour nous garantir la maîtrise de notre endettement, qui sera inférieur à l'endettement des communes de même strate du département.

Bien sûr, comme chaque année, je souhaite que les entreprises du territoire répondent aux nombreux marchés qui vont être lancés par la commune en 2018, dans un objectif partagé de soutien à l'activité économique de proximité et de développement de l'emploi.

Enfin et pour terminer,

Voilà près de cinq ans que j'ai été élu maire de Treillières. Sachez que j'exerce cette fonction chaque jour avec conviction et dans le respect d'un seul objectif : être utile, vous être utile, pour imaginer et accompagner, avec mon équipe, la transformation de Treillières.

Être maire, c'est être responsable, c'est être à l'écoute, d'ailleurs je multiplie toute l'année les occasions de vous rencontrer et d'échanger avec vous. Mais être maire, c'est avant tout un engagement pour sa commune. En 2018, mon engagement reste fort, ma motivation d'être utile est intacte.

Avant de remettre la médaille de la ville, j'ai le plaisir d'accueillir M. Daniel COISY, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire et président du jury qui a décerné à la commune le label ville sportive des Pays de la Loire.

La ville de Treillières a obtenu une labellisation à hauteur de trois flammes olympiques sur cinq, courant décembre. M. Coisy nous fait l'honneur de nous remettre ce soir le panneau indiquant la labélisation de la ville.

## **MÉDAILLES DE LA VILLE**

Cette année, j'ai choisi de mettre à l'honneur de cette cérémonie deux treilliéraines et un treilliérais pour leur action et leur courage, en leur décernant la médaille de la ville.

- 1<sup>ère</sup> médaillée – Mme Paulette FOURNY**
- 2<sup>ème</sup> médaillée – Mme RICHARD-TARDIVEL**
- 3<sup>ème</sup> médaillé – M. Jean MOREAU**

Je vous renouvelle de nouveau tous mes vœux pour cette nouvelle année. Et je vous invite maintenant à partager tous ensemble le cocktail préparé par notre cuisine municipale.

Alain ROYER,  
Maire de Treillières